

Moëlan-sur-Mer à la reconquête de ses friches agricoles

<https://www.humanite.fr/moelan-sur-mer-la-reconquete-de-ses-friches-agricoles-685381>

En ressortant des articles méconnus du Code rural, cette petite commune du Finistère a pu obliger des propriétaires à louer leur terre à des paysans bio. Une bataille de six ans.

En Bretagne, dans les villages de bord de mer, chacun a son bon mot pour désigner les touristes. À Moëlan-sur-Mer, on les appelle les doryphores. Comme les insectes ravageurs sur les feuilles de pommes de terre, ils débarquent sur la côte le soleil revenu. Le petit village du Finistère compte 7 000 habitants à l'année, trois fois plus l'été, attirés par un paysage sauvage : la mer et le bocage où s'entremêlent par endroits ronces et arbustes. Un maquis impénétrable en train d'être défriché pour être remis en culture.

Un coup de génie inédit pour « redynamiser le village »

Pour comprendre ce qui se passe sur ces terres balayées par les embruns, il faut en retracer l'histoire. « *Jusqu'à la fin des années 1960, c'étaient les heures de gloire et de fortune de la pêche à la sardine. Ici, on était pêcheurs et petits paysans. Toutes les familles avaient leur parcelle de terre, y cultivaient des légumes, avaient des poules et des lapins* », raconte le maire, Marcel Le Pennec (sans étiquette). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture s'est mécanisée. En mer, la sardine s'est raréfiée, les pêcheurs sont partis, l'exil rural a fait le reste.

« *La nature y a repris ses droits. On s'est retrouvé avec ces friches, à la propriété morcelée au fil des successions* », continue l' élu. Sur la commune, en 2014, il restait une trentaine d'agriculteurs, dont 10 se partagent 2 000 hectares... et 500 hectares de terres en friches. L' élu s'est mis en tête d'en reconquérir une partie, de les rendre à l'agriculture. « *Ça fait partie d'une politique pour redynamiser la commune.* »

Le coup de génie est venu d'un conseiller municipal, Erwan Gourlaouen, qui a ressorti « *ces fameux articles L125-1 et suivants du Code rural* », poursuit l'édile. Jamais une telle procédure n'avait encore été utilisée. « *Il permet de remettre en culture des terres incultes ou sous-exploitées depuis au moins trois ans.* » Une sorte de droit de réquisition appliqué aux terres agricoles ? Le maire refuse le terme – « *trop violent* », juge-t-il – mais, comme sur le logement, il permet à la puissance publique d'agir. Les propriétaires doivent remettre en culture après « mise en demeure » du préfet. Soit par eux-mêmes, soit en louant leurs terres à des paysans. Les Moëlanais consultés ont choisi le bio.

1 200 parcelles en expérimentation et des emplois créés

À la clé : des emplois. « *Au moins 25 d'ici deux ans* », projette le maire. Julien Doineau, 36 ans, est l'un de ceux-là. Il n'aime pas trop les étiquettes, mais s'il doit définir son activité, il préfère parler de « *maraîchage diversifié, avec une trentaine de variétés différentes* ». Comme tous les néopaysans, il s'est cogné au mur de l'accès au foncier. Lui avait déjà acheté une parcelle de 32 ares en mars 2018, mais « *trop petite pour se tirer un revenu* ». Il n'a donc

pas hésité à se porter candidat sur 2,5 hectares, juste à côté. En mai dernier, il a reçu son « *permis d'installation du préfet qui vaut bail* », précise-t-il. « *J'ai contacté la trentaine de propriétaires. Je ne voulais pas passer en force. Si je dois vendre mes radis dans le coin, autant ne pas me brouiller avec mes voisins.* »

C'est là aussi que réside l'intérêt de la démarche. Mairie, département, région et services de l'État ont travaillé ensemble, défini les 1 200 parcelles en expérimentation. Qui ensuite ont été regroupées en lots. Les paysans et leur projet, ont, eux, été sélectionnés et accompagnés par le groupement des agriculteurs biologiques (GAB) du Finistère et l'association Terre de liens Bretagne.

Les tensions s'apaisent à mesure que les « porteurs de projet » s'installent

Sur les parcelles de Julien Doineau, le défrichage a été réalisé à sa charge (1 000 euros l'hectare), les résidus de broyage reposent sur le sol. « *Ça a poussé là, on le laisse là.* » Ici pas question de faire une coupe claire : « *Je conserve les arbres remarquables, chênes et ormes, pour faire de l'ombre et des perchoirs aux oiseaux, le talus, là-bas, est un nid à insectes. Il y a une biodiversité qu'il faut garder.* » La terre est « propre », non exploitée depuis quarante ans. Le maraîcher espère se payer dans deux ans. En attendant, il travaille au « *milieu des écureuils, au rythme des saisons* ».

Bien sûr, cela ne s'est pas fait sans heurts. « *Il y a 400 propriétaires... dont certains imaginaient sans doute se faire une plus-value en revendant des terrains situés à quelques mètres de la mer, d'autres ne savaient même pas qu'ils avaient ces terres* », détaille le maire. Les agriculteurs historiques, attachés aux pratiques conventionnelles, réclamaient les friches pour s'agrandir, des propriétaires ont crié à la spoliation de leur bien.

Les tensions s'apaisent à mesure que les « porteurs de projets » paysans s'installent : un céréalier qui va produire son pain, un éleveur équin, mais aussi une ferme de réinsertion. L'association Optim-ism, membre du Réseau Cocagne qui promeut l'agriculture biologique en luttant contre l'exclusion, commencera à exploiter 20 hectares d'ici deux mois. Tout en salariant une dizaine de personnes allocataires du RSA. « *Si on veut amorcer la transition, il va falloir remettre des petites fermes avec des emplois autour de nos villes* », explique Max Schaffer, le directeur de la structure. Car tous vendront localement leur production bio. Ou comment un petit village creuse le sillon de la transition, quand, dans le Finistère, plus de 60 000 hectares seraient en friches.

Pia de Quatrebarbes, l'Humanité Jeudi, 27 Février, 2020